



ASSOCIATION "LES FLORIMONTAINS"

44-120, Chemin de Martignon

73200 PLANCHERINE

contacts@lesflorimontains.fr

04.79.38.23.65

Annexe n°3

Séjour en Gestion Libre au Chalet Sainte-Humbeline

- Consignes de sécurité -

Déclaration à fournir à la remise des clefs

Je soussigné,

.....
représentant le groupe :

.....
déclare avoir pris connaissance des consignes relatives à la sécurité pendant mon séjour au Chalet Sainte-Humbeline, telles que mentionnées dans la convention de mise à disposition temporaire des locaux et déclare avoir été oralement prévenu(e) des dispositions pratiques à suivre en cas de sinistre, entre-autres le protocole d'évacuation des lieux, la localisation des sorties de secours et du point de rassemblement derrière le chalet, la présence des dispositifs anti-incendies (détecteurs de fumée, extincteurs, déclanchement de l'alarme), l'interdiction de fumer dans l'ensemble du bâtiment et le réarmement de la centrale d'alarme.

Un boitier relais du système de sécurité se trouve dans la chambre 1 au 1^{er} étage. Cette chambre est réservée au responsable du groupe.

Afin de faciliter l'accès des pompiers au bâtiment, il est interdit de stationner de manière permanente devant le chalet.

Je m'engage par la présente à suivre ces prescriptions.

Fait en 2 exemplaires,

Plancherine, le

Nom et Signature du responsable
du groupe